

COMPTE-RENDU COMPETITIONS DEPARTEMENTALES
ADULTES - PUPILLES – JEUNES POUSSINS
27 et 28 janvier 2024 - VEAUCHE

CONCOURS ADULTES : Samedi 27 janv.24 – Après-midi.

Directeur : Bruno COLAS - Resp. juges : Anne PARISSE.

Organisation :

12 juges répartis en 6 jurys.

2 personnes au secrétariat + 2 "estafettes".

Participants :

33 gymnastes répartis en 5 équipes (4 en Div.I et une en Div.II) et représentant 4 clubs du département.

Déroulement :

Ouverture de la salle 14 h.

Contrôle des licences de 14 h. à 14 h.15 : Le club du Coteau arrive avec 20 minutes de retard et les clubs de Grammond et du Coteau se présentent sans feuille de match.

RAPPEL : Il est important que chaque association se présente avec ses feuilles de match actualisées car cela permet de créer à la suite les feuilles d'agrès sans erreur.

Rassemblement des gymnastes à 14 h.55 et **début de la compétition** à 15 h. précises, comme convenu.

Constitution de 4 groupes, avec des effectifs compris entre 7 et 10.

La durée de l'échauffement spécifique sur chaque agrès est de 5-6 minutes, ce qui est suffisant au vu de l'effectif de chaque groupe.

La durée des rotations est de 18 minutes en moyenne (15 à 20 minutes selon les rotations).

Fin de la compétition à 17 h.15.

Palmarès : 17 h.35 à 17 h.50.

Les récompenses prévues par l'A.G.S.V. (Coupes/équipe et médailles pour les 3 premiers des catégories Cadets-Juniors-Seniors) sont remises par l'adjoint au maire de Veauce chargé des sports, les membres de la C.D.G.M. présents sur place et par Anne, responsable départementale "juges Adultes".

Divers :

- La compétition s'est déroulée devant un public fourni (Environ 80 personnes), et l'ambiance a été chaleureuse !
- Le comportement des gymnastes a été très bon (Respect des concurrents, tenue vestimentaire, convivialité, ...)
- Aucun club n'a été pénalisé pour manque de juge. Merci à Veauce d'avoir présenté 5 juges au lieu de 3 exigés, ce qui a permis à la compétition de se dérouler dans de bonnes conditions.
- Le secrétariat a parfaitement assuré avec un palmarès sans erreur, donné dans les temps. Un exemplaire "papier" avec page de garde a été remis à chaque association. Le palmarès (Classement "équipes" et "individuels") a été envoyé par internet à chaque correspondant de club dès la fin de la compétition. Il a été également mis en ligne sur la page Gymnastique Masculine du comité départemental 42 F.S.C.F.
- L'ambiance musicale a été un peu défailante durant tout le concours, la sono du complexe sportif Marcel Pagnol ayant du mal à digérer un excès de magnésie ... Elle a été dépoussiérée dès la fin de la compétition en prévision du lendemain !
- L'effectif de cette catégorie est stable par rapport à la saison passée.
- Une collation (Crêpe + boisson) a été offerte à chaque juge en fin d'après-midi.
- L'A.G.S.V. a décidé de ne plus remettre de bouteille d'eau aux juges afin de diminuer la consommation de plastique. Chacun pouvait remplir sa gourde à la fontaine mise à disposition dans le hall d'accès.

En conclusion :

Un concours ADULTES qui s'est bien déroulé, dans une très bonne ambiance, et certaines prestations font vraiment plaisir à voir. Les responsables de l'A.G.S.Veauce sont heureux d'avoir accueilli cette première compétition.

CONCOURS PUPILLES : Dimanche 28 janv.24 – Matin.

Directeur : Bruno COLAS - Resp. juges : Dominique BERAUD.

Organisation :

18 juges présents.

3 personnes au secrétariat + 2 "estafettes".

Participants :

48 gymnastes répartis en 7 équipes (5 en Div.I et 2 en Div.II) et représentant 6 clubs du département.

Déroulement :

Ouverture de la salle 7 h.30

Contrôle des licences de 7 h.45 à 8 h.10 : Tous les clubs présentent des feuilles de match conformes.

Les degrés notés sur les feuilles de match ont été beaucoup modifiés jusqu'au dernier moment par certaines associations.

Le club du Coteau a oublié les licences de ses gymnastes. Il les présentera donc au prochain concours.

Rassemblement des gymnastes à 8 h.25 et **début de la compétition** à 8 h.30 précises, comme convenu.

Constitution de 6 groupes, avec des effectifs compris entre 7 et 9.

La durée de l'échauffement spécifique sur chaque agrès est de 5 à 7 minutes, ce qui est suffisant au vu des agrès dédoublés.

La durée des rotations est de 17 minutes en moyenne (13 à 20 minutes selon les rotations).

Fin de la compétition à 10 h.50.

Palmarès : 11 h.20 à 11 h.40 environ.

Les récompenses prévues par l'A.G.S.V. (Coupes/équipe et médailles pour les 5 premiers des catégories

Poussins 1^{ère} année-Poussins 2^{ème} année-Benjamins-Minimes) ont été remises par les membres de la C.D.G.M. présents et par les présidents de l'Etendard de La Talaudière et de la Jeanne d'Arc du Coteau.

Divers :

- La compétition s'est déroulée devant un public nombreux (Environ 120 personnes).
- L'effectif de cette catégorie diminue de façon très inquiétante par rapport aux finales de la saison passée :
- 24 gymnastes !
- Le comportement de tous les compétiteurs a été très bon (Respect des concurrents, tenue vestimentaire, ...)
- Aucun club n'a été pénalisé pour manque de juge. Le jury n'était pas dédoublé au saut ni aux anneaux, et était commun aux arçons et au mini-trampoline.
- Le secrétariat a parfaitement assuré avec un palmarès sans erreur, donné dans les temps. Un exemplaire "papier" avec page de garde a été remis à chaque association. Le palmarès (Classement "équipes" et "individuels") a été envoyé par internet à chaque correspondant de club dès la fin de la compétition. Il a été également mis en ligne sur la page Gymnastique Masculine du comité départemental 42 F.S.C.F.
- Une ambiance musicale a été mise en place durant tout le concours.
- Une collation (Crêpe + boisson) a été offerte à chaque juge en fin d'après-midi.
- L'A.G.S.V. a décidé de ne plus remettre de bouteille d'eau aux juges afin de diminuer la consommation de plastique. Chacun pouvait remplir sa gourde à la fontaine mise à disposition dans le hall d'accès.

En conclusion :

Un concours PUPILLES qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, sans fausse note et que l'A.G.S.Veauche a eu grand plaisir à accueillir.

PAUSE MERIDIENNE :

Entre 12 h.45 et 13 h.30, un repas a été pris par les juges et les responsables officiant toute la journée. 12 personnes se sont donc réunies pour partager entrée-plat-fromage et dessert. Un moment toujours convivial et détendu bien géré par une équipe "logistique" veauchoise efficace !

CONCOURS JEUNES POUSSINS : Dimanche 28 janv.24 – Après-midi.

Directeur : Bruno COLAS - Resp. juges : Edouard SANIAL.

Organisation :

15 juges présents.

2 personnes au secrétariat

Participants :

43 gymnastes répartis en 9 équipes (6 en Div.I et 3 en Div.II) et représentant 6 clubs du département.

Déroulement :

Ouverture de la salle 13 h.30

Contrôle des licences de 13 h.45 à 14 h.10 : Tous les clubs sont à l'heure.

Le club du Coteau a oublié les licences de ses gymnastes. Il les présentera donc au prochain concours.

Des remarques ?

- Les feuilles de match présentées par les responsables de club sont conformes et plutôt bien remplies.

Rassemblement des gymnastes à 14 h.25 et **début de la compétition** à 14 h.30 précises, comme convenu.

La durée des rotations est de 12 minutes en moyenne : De 10 à 13 minutes selon les rotations.

Fin de la compétition à 16 h.15.

Palmarès : 16 h.35 à 17 h.

Les récompenses prévues par l'A.G.S.V. (Coupes/équipe et médailles pour les 10 premiers de chaque année d'âge) ont été remises par les membres de la C.D.G.M. présents sur place et les présidents de la Jeanne d'Arc du Coteau et de l'Epi de Grammond.

La remise des badges a été réalisée efficacement par les cadres des différents clubs présents.

Divers :

- La compétition s'est déroulée devant un public nombreux (Près de 120 personnes).
- Le comportement des gymnastes a été très bon (*Respect des concurrents, tenue vestimentaire, ...*)
- Aucun club n'a été pénalisé pour manque de juges. Yannick a assuré seul le jugement aux arçons, idem pour Dominique aux anneaux. Merci par ailleurs à l'A.G.S.V. d'avoir "fourni" 5 juges au lieu des 3 exigés !
- La remise des badges est un moment apprécié par tous (Gymnastes et parents) car il permet de gratifier chaque petit compétiteur, et plus particulièrement ceux qui repartent sans médaille ni coupe. C'est une excellente chose !
- Le secrétariat a parfaitement assuré avec un palmarès sans erreur, donné dans les temps. Un exemplaire "papier" avec page de garde a été remis à chaque association. Le palmarès (Classement "équipes" et "individuels") a été envoyé par internet à chaque correspondant de club dès la fin de la compétition. Il a été également mis en ligne sur la page Gymnastique Masculine du comité départemental 42 F.S.C.F.
- Une ambiance musicale a été mise en place durant tout le concours.
- Une collation (Crêpe + boisson) a été offerte à chaque juge en fin d'après-midi.
- L'A.G.S.V. a décidé de ne plus remettre de bouteille d'eau aux juges afin de diminuer la consommation de plastique. Chacun pouvait remplir sa gourde à la fontaine mise à disposition dans le hall d'accès.

En conclusion :

Un concours JEUNES POUSSINS chaleureux, avec de petits gymnastes toujours aussi attachants, et qui s'est déroulé dans de bonnes conditions. L'A.G.S.Veauce a toujours un grand plaisir à accueillir ce type d'évènements.

Bruno Colas – A.G.S.Veauce.